



COMBAT OUVRIER

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 24 MARS 1984

N° 246

PRIX : ANTIL ES 2 F
FRANCE 3 F

Editorial

Les grévistes de la faim ont droit au soutien des travailleurs.

Le soutien moral que nous, travailleurs apportons aux emprisonnés qui font la grève de la faim n'est pas très large. Bien sûr, bien des travailleurs conscients, des militants syndicaux se trouvent gênés parce que, disent-ils, la grève de la faim des quatre emprisonnés est politique. Et c'est probablement le sentiment d'une majorité de travailleurs.

«S'ils font la grève de la faim, c'est pour leur cause politique» «ce sont des indépendantistes» endend-on dire ! Ou encore d'autres gens poussent plus loin le raisonnement : «de quoi se plaignent-ils, ils ont agi et ils sont en prison, il fallait s'y attendre». Cette dernière réflexion souvent nous l'entendons dans la bouche de camarades de travail qui ne sont pas forcément hostiles aux grévistes de la faim ! Mais ceux qui disent cela veulent montrer que tout cela se passe en dehors d'eux et sans qu'ils y soient impliqués.

Par certains côtés toutes ces réflexions traduisent une situation politique bien réelle. Ceux qui protestent ou luttent contre la situation coloniale, même lorsque ce sont des travailleurs, comme c'est le cas de la plupart des emprisonnés, le font en dehors de nous, travailleurs.

C'est vrai que tous ces militants ne conçoivent pas leur action à l'intérieur de notre classe à nous travailleurs et avec nous et pour un objectif qui sera vraiment le nôtre.

Et c'est cela qui crée un certain malaise et un certain écart entre eux et la majorité d'entre nous. Même lorsque ces militants s'engagent et font preuve de courage... ils le font à leur manière, avec leurs propres buts et par bien des côtés, nous, travailleurs ne comptons dans leurs calculs politiques que comme masse qui doit les soutenir, sans plus.

Mais de notre côté, nous, travailleurs n'acceptons-nous pas un peu vite et un peu facilement de cantonner nos luttes à des objectifs uniquement immédiats ?

N'acceptons nous pas aussi que les organisations syndicales nous dressent (avec facilité !) contre ce qui est «politique».

Faire grève pour des augmentations de salaire ou pour de meilleures conditions de travail est indispensable pour nous, exploités. C'est un moyen de freiner et de limiter les effets de l'exploitation et de maintenir notre force.

Mis si nous voulons n'être pas considérés comme masse de manoeuvre ou comme force d'appoint par des partis ou des organisations qui eux ont déjà fixé sans nous leurs propres objectifs, nous devons nous aussi intervenir dans la vie et les luttes politiques.

Avec nos propres méthodes et nos propres buts nous devons dire ce que nous pensons. La grève de la faim est «politique» ! et alors ?

Nous pouvons très bien dénoncer la justice coloniale et dénoncer la situation qui a provoqué l'emprisonnement de ces militants sans adopter leur point de vue politique.

Suite page 4

MAX SAFRANO EXPLIQUE LES RAISONS DE SA GREVE DE LA FAIM

Lettre remise à la presse lors de la conférence de presse des «Parents et amis des emprisonnés».

Les raisons de mon emprisonnement.

Arrêté sur mon lieu de travail, (Caisse Générale de Sécurité Sociale), le mardi 29 novembre 1983 par des policiers de la 6^e section de police judiciaire de Paris, j'ai été conduit à la caserne de CRS du Morne Vergain de P-à-P où je fus interrogé après de vaines perquisitions de mon bureau et de mon domicile, soi-disant que j'aurais été mis en cause, à la suite des attentats de mai 1983, par un individu qui m'est complètement inconnu.

Présenté le lendemain, malgré mes dénégations, devant le juge d'instruction du TGI de P-à-P, monsieur Renaud Soubelet, je fus inculpé et

incarcéré sous le motif :

«Atteinte à l'intégrité du territoire national et sûreté de l'Etat, complot ayant pour but la réalisation de ces attentats».

Depuis mon emprisonnement, je n'ai jamais été entendu par le juge d'instruction sur le motif de mon inculpation, ni confronté avec ce faussaire. Or la chambre d'accusation de la cour d'Appel confirme mon maintien en détention, le 23.01.84, sur ces assertions, et à trois reprises, ma demande de mise en liberté à a été rejetée. Après trois mois de détention, l'unique interrogatoire que j'ai subi ne concernait que mon curriculum vitae et mon arbre généalogique.

C'est qu'en réalité, je suis emprisonné uniquement parce que je suis un militant nationalis-

te et anti-colonialiste guadeloupéen.

Mon incarcération n'est qu'une répression déguisée du délit d'opinion. C'est la raison pour laquelle j'ai renvoyé le docteur en psychiatrie qui était venu me consulter le dimanche 12 février, en déclarant que je suis parfaitement sain de corps et d'esprit et que je ne considère pas que mon opinion politique à savoir l'indépendance pour mon pays, soit une folie.

Aussi, refusant de cautionner les errements d'une justice qui se veut être le modèle de la défense des Droits de l'Homme, j'entame à compter de ce jour, une grève de la faim pour exiger ma libération.

Pointe-à-Pitre le 1 mars 1984

Guadeloupe

DES TRAVAILLEURS PROTESTENT CONTRE LES PRIVILEGES DES CADRES BLANCS



Au cours des trois dernières semaines, à Coca-Cola, à l'usine Grosse Montagne, aux P et T, à la Colas, les travailleurs ont fait des mouvements de grève. On a pu remarquer qu'à l'occasion de ces mouvements, les travailleurs ont demandé le départ de plusieurs cadres blancs.

Les travailleurs de la Colas sont entrés en grève le lundi 10 mars. Ils ont voulu protester contre la politique de la direction de l'entreprise, qui parle de difficultés financières et menace les employés noirs de licenciements, alors que d'un autre côté, la direction, selon les grévistes, accorde l'importants privilèges à des cadres Blancs. Les salaires de ces cadres sont très hauts, ils bénéficient de logements gratuits et de voyages payés par l'entreprise pour eux et leur famille.

Les travailleurs réclamaient donc le départ de quatre cadres blancs, dont ils jugeaient que la présence dans l'entreprise n'est pas nécessaire : pour eux, ces cadres leur paraissent

Suite page 3

FORT DE FRANCE : LA GREVE DES DOCKERS contre les bas salaires et les discriminations

Les dockers de Fort-de-France sont en grève de puis le début du mois de février. Leur mouvement était peu connu puisque la presse faisait au départ grand bruit sur la grève des porteurs et celle des employés de la CGM. Maintenant que ces deux mouvements sont terminés, ce sont les dockers qui servent actuellement de cible à la hargne anti-ouvrière.

Que réclament donc les dockers ? Ils sont frappés actuellement encore par les conséquences de la modernisation du port de Fort-de-France.

Cette modernisation a été organisée par Max Elizé et menée à bien par ses successeurs à la tête de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique, qui gère le port de Fort-de-France.

Avec la conteneurisation, des centaines de dockers ont été licenciés. Il en reste actuelle-

ment 376 au lieu de 2402, d'après le syndicat CGTM des dockers. Mais malgré cette réduction, il n'y a toujours pas assez de travail sur le port ! D'où la signature d'un accord en mai 83 garantissant un salaire annuel de 84.000 francs par an, soit 7000 F mensuels.

Or le patronat interprète autrement l'accord : les 84.000 francs représentent, selon les compagnies manutentionnaire le salaire brut total, avec les congés payés inclus, ces congés payés se montant, pour tout docker ayant travaillé 200 jours dans l'année à 13.200 francs. Il reste donc 70.800 F pour l'année, soit 5900 Francs par mois. On est donc loin des 7000 Francs promis au départ.

A cela s'ajoutent les discriminations dans les conditions d'embauche. Le docker doit être présent régulièrement sur le port, même s'il n'y a pas de travail. Il reçoit alors une indemnité pour insuffisance de travail égale à

200 F par jour.

Mais si le docker n'est pas présent à l'embauche quelles que soient les raisons par ailleurs, il se trouve pénalisé de 354 F par quart non travaillé. Et cette discrimination choque beaucoup de travailleurs.

Voilà donc les raisons du conflit sur le port. Aussitôt les patrons ont mis la presse en branle. La Martinique serait à la veille de la famine, les magasins n'ayant pratiquement plus de stocks. Tant de tonnes de ciment, tant de tonnes de bananes seraient restées en souffrance sur le port : ces deux informations seraient plus que suspectes, le syndicat des dockers ayant affirmé pour sa part qu'il avait chargé les marchandises destinées à l'exportation.

Mais les patrons n'en sont pas à un argument près : ils font flèche de tout bois pour accuser les travailleurs du port.

Qui sont les militants du MPGI et de Radio UNITE emprisonnés ?

Simone Faisan-Rénac : «Rose»



Depuis le 8 mars Simone Faisan-Rénac : «Rose», a commencé une grève de la faim en compagnie de Leila Cassubie et à la suite de Max Safrano.

«Rose», militante du MPGI était aussi l'une des animatrices les plus remarquables de «Radio Unité».

En particulier, elle s'est fait connaître lors de son émission du dimanche matin : «en nous rou prend doubout en nou». Cette émission commençait à devenir véritablement populaire lorsque Rose fut arrêtée. Et c'est d'ailleurs après son arrestation que beaucoup d'auditeurs ont appris la véritable identité de celle qui était, déjà connue dans le public sous le nom de «Rose».

Simone Faisan-Rénac est née le 12 avril 1939 dans une famille modeste de 5 enfants. Tous sont élevés par la mère qui est couturière et qui comme de nombreuses mères de famille se décarcasse pour faire vivre tout son petit monde. A part la couture, ce sont aussi quelques travaux d'artisanat qui permettent à Mme Faisan, qui a aujourd'hui 79 ans d'élever ses enfants.

Simone suit normalement sa scolarité dans la branche technique avant de partir en France en 1958.

C'est à Nîmes qu'elle commence alors des études de comptabilité avant de les terminer à Paris pendant deux ans. Elle travaille alors à Paris et retourne en Guadeloupe en 1969. Elle trouve un emploi de comptable à la SICA Jarry (silo à sucre) où elle restera jusqu'à son arrestation, il y a trois mois. Dans cette entreprise elle est d'ailleurs militante syndicale active à la CGT et déléguée du personnel.

C'est en France que Simone a connu Charles Rénac son mari lui aussi militant du MPGI incarcéré à Pointe-à-Pitre. Ils ont une fille de douze ans et chacun déjà de grands enfants.

«Rose» et Charles militent en France dans les organisations de masse de l'émigration. Ils sont anti-colonialistes convaincus. Les événements de 67 en Guadeloupe et ceux de 68 en France déterminent chez eux un engagement de plus en plus important. Lorsque Simone rentre en Guadeloupe, elle militera pendant quelques années à la «Fédération des comités de défense des travailleurs guadeloupéens», une organisation qui n'existe plus aujourd'hui mais qui regroupait des travailleurs et des jeunes. Ce groupe s'était constitué à partir de la lutte des travailleurs de Cayenne à Capesterre qui se battaient contre leur décasement.

Ensuite après une période de réflexion, Simone Faisan-Rénac s'engagea résolument au MPGI lorsque cette organisation vit le jour. Elle était membre de la direction provisoire du mouvement en compagnie de Max Safrano et représentait souvent son organisation en public.

Simone, «Rose», fut arrêtée le mercredi 7 décembre à son travail par les policiers blancs du SRPJ.

Elle est placée en garde à vue et inculpée d'«attentat contre l'intégrité du territoire national et complot ayant pour but la réalisation de ces attentats».

Au moment où nous écrivons elle en est à son 12ème jour de grève de la faim.

Les difficultés financières que connaît la commune qui accuse d'ailleurs un déficit global de plusieurs centaines de millions d'anciens francs sont dues au fait que l'Etat mesure très chichement les crédits qui vont aux communes.

L'Etat ne peut en effet subventionner à la fois les capitalistes (largement) et financer bien les dépenses d'utilité collective que sont celles des communes.

Les maires ne peuvent, en général, pas grand chose contre les difficultés financières de leurs communes.

Mais s'il y a des choses à faire, des mesures d'austérité à prendre, la plupart des maires se retournent contre les pauvres.

Quand il faut payer les déficits ce sont toujours les pauvres, la population qui doivent le faire. Et les riches ? Ceux qui disposent de centaines d'hectare de terres sur Sainte-Rose comme la Compagnie fruitière et l'Usine Grosse-Montagne qui s'enrichissent aussi ailleurs qu'à Sainte-Rose, qu'ont-ils à payer ?

Les comptes de tous ces messieurs on ne sait pas s'ils sont contrôlés. Il faudrait que l'ensemble de la population exige le contrôle de tous les comptes, de toutes les recettes et de tous les profits que ces grosses sociétés réalisent dans la commune. Et c'est après avoir fait cela que la population pourra elle-même décider de qui doit payer et des priorités dans les mesures à prendre.

Extraits de la lettre ouverte au journal France-Antilles de Ch. RENAC.

Monsieur le directeur de France-Antilles

Je suis l'un des 12 guadeloupéens détenus dans les prisons coloniales françaises pour les raisons que nous ne pouvons pas expliquer jusqu'à maintenant. Nous savons que les juges d'instruction sont en possession de nos dossiers.

Vous publiez délibérément des articles inouïs sur notre compte, donc, je vous demande si vous êtes en possession des doubles de nos dossiers (...)

En ce qui me concerne, je constate avec vos dires mensongers et méprisables qui j'ai relevé dans le No 4144 du jeudi 8.12.83 des explications mettant en cause la dignité de l'homme guadeloupéen debout pour la libération de son pays.

Dans ce No 4144 du 8.12.83, vous dites : «Après l'arrestation de Charles Rénac on s'explique mieux comment près de mille têtes d'explosifs ont pu disparaître des entrepôts de la «COLAS» à Jarry en 1980.

«Tous les auditeurs qui ont entendu «Rose» sur les antennes de «Radio-Unité» ne seront pas étonnés d'apprendre qu'elle ne faisait qu'inciter les foules à la lutte armée pour l'indépendance».

1) Faisons le point sur ces faits !

Quand vous dites que, Charles Rénac, travailleur à la Colas peut expliquer la disparition des têtes d'explosifs : Je vous demande des explications à ce sujet afin que tout le peuple guadeloupéen soit au courant de cette affaire

2) Cela veut dire aussi que «Rose», animatrice de «Radio-Unité» explique aussi la disparition de ces explosifs(...)

Des titres et articles de ce genre vont effectivement faire augmenter vos ventes, mais ne feront qu'augmenter le dégoût que le peuple guadeloupéen sent pour votre «FRONCHON DE JOURNAL».

Les guadeloupéens ne se laissent plus abuser par vos mensonges, car ils sont suffisamment de preuves maintenant.

Les photos des guadeloupéens, ainsi que les articles publiés sont d'une telle infamie que le but que vous recherchez n'est pas et ne sera jamais atteint.

Votre journal n'a plus sa place dans la société guadeloupéenne.

Je vous demande de publier cette lettre qui rétablira la lumière sur les faits que vous avez avancés.

CHARLES RENAC

Sur le Port de Pointe-à-Pitre, licenciements dans l'air.

Après le bâtiment où des centaines de travailleurs sont menacés de licenciements, après SOPICO, où plus d'une cinquantaine de travailleurs doivent être licenciés, ce sont maintenant les ouvriers dockers qui s'inquiètent de leur sort.

Les plans officiels prévoient en effet une sérieuse réduction d'effectifs qui ferait passer le nombre de dockers, professionnels et occasionnels, de 280 à 115 maximum. Evidemment, les entrepreneurs de manutention et la direction du Port laissent entendre que l'opération se ferait en douceur et serait étalée jusqu'en 1987. C'est le coup classique : «départs en retraite» non remplacés, prétendue diminution du volume de travail qui justifie la diminution de main d'oeuvre, et enfin, pour faire passer la pillule, on offrirait une indemnité de garantie à un certain nombre de dockers. En réalité, on n'a pas assisté à une diminution du trafic sur le Port, mais les grosses sociétés, avec la conteneurisation, voudraient encore diminuer le nombre d'emplois offerts sur le port. L'une des «combines» a consisté notamment à faire traiter le dépotage des conteneurs par une société extérieure au port : C'est toujours le même problème de la sous-traitance, qui existe aussi dans le bâtiment, et qui rend plus difficile l'organisation et la lutte des travailleurs.

On le voit ici dans le cas des travailleurs du port, c'est encore cette même administration de gauche, émanation d'un gouvernement prétendument au service des travailleurs, qui veut accroître les licenciements, et aggraver les conditions de travail de ceux qui vont rester sur le port. La vérité est simple, ni cette administration, ni ce gouvernement, ne sont du côté

des travailleurs, ils sont contre les travailleurs. Et si ceux-ci ne veulent pas se trouver face à une menace de licenciements massifs dans la plupart des secteurs, ils ont intérêt à ne pas compter sur les organisations qui soutiennent le gouvernement de gauche. Car partis et syndicats de gauche, jusqu'à aujourd'hui s'obstinent à présenter ce gouvernement comme favorable aux travailleurs. Et la logique de leur position politique les conduit à ne pas organiser la lutte des travailleurs de façon efficace, pour ne pas disent-ils, gêner le gouvernement et faire le jeu de la droite !

Mais ce qui «fait le jeu de la droite», on le voit bien lors des élections partielles en France c'est que les attaques incessantes du gouvernement contre les travailleurs démoralisent ceux-ci, alors que la droite, elle, ne cesse de se mobiliser et de se renforcer.

Pour faire reculer les patrons et leurs menaces de licenciements, il n'y a qu'une seule voie efficace : que l'ensemble des travailleurs se prépare à imposer au patronat une conduite plus respectueuse de leurs intérêts.

En particulier tous les travailleurs conscients, les militants syndicaux, les délégués, les membres des organisations de gauche qui sont dans les entreprises, ont tout intérêt à se mettre aux côtés des travailleurs pour préparer ces luttes. Car ce n'est pas en suivant la politique actuelle de louvoiement vis à vis du gouvernement, que mènent les syndicats et les partis de gauche, qu'ils aideront leurs camarades. Mais c'est bien en rompant avec cette politique, et ne se mettant délibérément du côté des travailleurs, qu'ils serviront le mieux leur classe.

STE ROSE Guadeloupe Les employés de la cantine en grève : ils refusent les mesures d'austérité.

Depuis le lundi 12 mars, la cantine de Sainte-Rose ne fonctionne pas parce qu'une partie du personnel est en grève. Ce mécontentement vient du fait que le maire a réduit les heures de travail.

Ceux qui travaillaient huit heures par jour (le personnel de cuisine et une partie des serveuses) effectuent actuellement sept heures. Une autre fraction du personnel, (parmi les serveuses) travaille maintenant quatre heures au lieu de cinq. Le personnel le plus lésé est celui qui est affecté à la surveillance des enfants : de quatre heures il passe à deux heures.

En plus de la diminution de leur salaire, ces surveillantes auront encore plus de difficultés à bénéficier de certaines prestations sociales. Celles-ci ne sont remboursables qu'à partir d'un certain nombre d'heures de travail effectuées (600 h pour six mois).

Déjà avec quatre heures de travail par jour les surveillantes devaient attendre trois mois pour le remboursement de leur feuilles de maladie par exemple.

Le déficit de la cantine s'élève à 600 millions d'anciens francs, le maire avait proposé au personnel le choix entre le licenciement d'une partie du personnel et la réduction des heures pour l'ensemble des employés. Si la deuxième solution a permis d'éviter le licenciement, elle ne satisfait pas pour autant une partie du personnel qui proteste aujourd'hui.

Martinique AUGMENTATION DE LA VIGNETTE AUTO : plus 7 %

Le Conseil Général vient de décider d'augmenter gaillardement la vignette auto comme les lois sur le transfert des compétences lui en donnent le droit maintenant.

Aussi, ces messieurs ayant à charge de décider à quelle sauce l'automobiliste serait accommodé ont mis dans un bel ensemble 7 % de plus sur la vignette auto. Cela fait passer le tarif pour les voitures de 5 à 7 chevaux (les plus répandues) de 320 à 340 Francs.

Il est à signaler que d'habitude, ces messieurs de la rue Duparquet se perdent en discussions enflammées sur les bienfaits et les mé-

rites supposés ou réels de la départementalisation ou de l'autonomie, de la régionalisation ou de l'indépendance. Là il n'y eut pas tant de discussions : tous comme un seul homme, de la droite la plus rétrograde aux indépendantistes «purs et durs» en passant par la gauche modérée ont voté pour l'augmentation.

Une seule timide remarque fut faite par le «socialiste» Delbois, des Anses d'Arlets. Il fit remarquer que 7 %, c'était plus que la hausse prévue par le gouvernement et proposait 5 % ! Mais Delbois n'alla pas jusqu'à s'opposer à ses copains et se contenta modestement de s'abs-tenir. Et on passa à la suite.

Guadeloupe LES TRAVAILLEURS DU TRESOR EN COLERE

Pour la première fois depuis vingt ans, toutes les perceptions du Trésor de la Guadeloupe étaient en grève, le jeudi 15 mars 1984. Plus de la moitié des agents de toute la Guadeloupe sont descendus à Basse-Terre, à la trésorerie générale (T.G) où se trouvent les grands chefs blancs. Les agents en grève ont exigé une audience pour exposer leurs revendications. Les deux grands chefs malgré deux heures de discussion avec les délégués ont opposé un refus total. Informés, les grévistes qui attendaient dehors ont décidé d'empêcher ces chefs de rentrer chez eux, en attendant qu'ils soient repartis. Las d'attendre pendant deux heures de l'après-midi avaient-ils le droit ? Les chefs sont venus appeler les délégués syndicaux. Une heure après ils accordaient satisfaction aux revendications des grévistes. Tout d'abord à partir du lundi suivant ils s'engageaient à assurer l'intégration en Guadeloupe, assortie d'un stage, de Jacqueline

ROSELET. Rappelons que cet agent, guadeloupéen, était seulement « détachée » en Guadeloupe et que les grands chefs blancs du Trésor ici estimaient qu'elle devait rejoindre son poste... à Paris. Ces chefs, en même temps qu'ils renonçaient à cette décision raciste contre Jacqueline ROSELET, sont revenus sur la décision inhumaine prise vis-à-vis de MALAHÉL agent handicapé, entré au Trésor après avoir réussi à un concours en métropole et qui, selon eux, ne donnerait pas assez de rendement.

Les grévistes du Trésor ont eu raison de manifester leur colère contre les décisions arbitraires et racistes prises contre leurs camarades de travail.

Ils restent vigilants, prêts à riposter si les engagements, tant ceux concernant leurs collègues que le versement à temps de leurs salaires à tous, ne sont pas respectés.

Guadeloupe COUP DE COLERE DES CAMIONNEURS

Lundi 19 mars, toute la journée, les transporteurs routiers ont manifesté dans la zone de Jarry, ainsi qu'à Baie-Mahault.

Ils ont bloqué la chaussée avec leurs camions, ce qui a eu pour effet de provoquer un énorme embouteillage.

Si les transporteurs routiers sont mécontents et manifestent ainsi leur colère, c'est, selon leurs représentants, parce que l'exercice de leur travail est rendu de plus en plus difficile du fait que de gros entrepreneurs, qui ne sont pas des transporteurs professionnels, possèdent eux mêmes des camions sans licence.

Ainsi, les petits transporteurs doivent avoir des qualifications et posséder les licences

pour exercer leur métier, alors que les grosses entreprises peuvent se créer leur propre circuit de transport sans pour autant se plier aux mê-

mes obligations que les petits. L'administration semble-t-il ferme les yeux.

Cela enlève donc du travail aux professionnels qui ont, disent-ils, du mal à payer les traites de leur outil de travail. Parmi ceux qui se livrent à des transports non déclarés, ils ont cité les noms du directeur de la chambre de commerce, Pravaz, et du directeur de la SO-GUAFI.

Comme on le voit pour les gros patrons il n'y a pas de petits profits, même si cela doit provoquer le mécontentement des petits transporteurs.

Ceux-ci ont, en tous cas, montré de quoi ils étaient capables en bloquant l'entrée de Jarry. Travailleurs individuels ouvriers et employés en luttant ensemble et avec détermination se donneront encore plus des moyens de faire reculer les riches.

Echos de la sécurité sociale.

(MARTINIQUE)

DUR. DUR.

Il arrive parfois que pour des raisons d'encombrement, les chauffeurs rentrant à Desclieux, empruntent la voie à contre-sens.

Et bien, la semaine dernière, le Secrétaire général, était tout content, d'avoir surpris un chauffeur, en train de se rendre à Desclieux, empruntant la voie à contre-sens.

Mais on peut se poser la question, sachant que le secrétaire G donne le dos à la voie, lorsqu'ils est en position de travail, comme a-t-il pu surprendre notre camarade.

Maintenant, il ne fait aucun doute pour nous, que DURAND s'aménage des instants de réveries, qu'il passe le nez contre la baie vitrée.

Mais il aurait du en jouir, en silence, car il n'avait aucune raison de le faire savoir à tout le monde.

Echos des entreprises de commerce.

GADELOUPE

PRISUNIC : LES MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL, LA DIRECTION S'EN MOQUE !

Jusqu'à présent, Paulin n'a pris aucune mesure sérieuse pour faire face à l'augmentation brutale du nombre des clients.

Il y a eu une seule personne embauchée pour aider au remplissage des rayons, et le patron en est toujours à promettre l'embauche de caissières supplémentaires.

Mais seulement, Monsieur veut que cela soit des caissières qui ont déjà fait des remplacements dans son magasin pour qu'elles soient immédiatement opérationnelles. (Comprenons pour que l'argent rentre aussi vite !) Total, jusqu'à présent, nous sommes toujours aussi peu nombreuses aux caisses.

Et puis, il soulève aussi le problème du manque de place dans le magasin pour installer de nouvelles caisses.

Mais enfin ! Ce sont leurs problèmes à eux, directeurs, sous-directeurs et autres. C'est à eux d'organiser le travail correctement. C'est leur boulot.

Nous, nous savons une chose, c'est que cette situation est de plus en plus intolérable pour nous !

Martinique ELECTIONS A L'HOTEL MERIDIEN : une victoire de la CDMT

Les élections des délégués du personnel et des membres du Comité d'entreprise viennent d'avoir lieu à l'hôtel Méridien. Elle se sont soldées par une nette victoire de la CDMT (Confédération Démocratique Martiniquaise du Travail) sur Force Ouvrière.

LA CDMT a obtenu chez les délégués 8 sièges contre 4 à F.O. Au Comité d'Entreprise la CDMT a obtenu 6 sièges contre 4 à F.O. Au total près de 70 % du personnel ont voté pour la CDMT.

Ces élections étaient attendues avec intérêt par tous. En effet, la direction de l'hôtel Méridien s'est signalée par sa haine anti-ou-

rière, une grève contre les brimades s'était soldée par la décision prise par la direction de licencier 13 employés, licenciements qui sont actuellement en appel devant le ministère du travail.

Dans la foulée, alors que la CDMT était le seul syndicat dans l'entreprise, la direction avait suscité la création d'un syndicat F.O. en faisant pression sur un certain nombre de personnel. Les élections actuelles ont donc servi de test de représentativité.

Nul doute que les travailleurs seront encore plus déterminés pour se faire respecter par la direction.

Guadeloupe GREVE A JABES Les patrons guadeloupéens sont toujours des patrons

Depuis plus d'un mois quatre ouvriers de l'entreprise Jabès orthopédique tiennent tête à leur patron. Celui-ci monsieur Jabès a accordé 8 % d'augmentation et 150 F de prime de transport. Les travailleurs réclamaient 20 % d'augmentation et 300 F de prime.

Mais monsieur Jabès refuse de supprimer la mise à pied qu'il a décidée contre un travailleur sous prétexte que celui-ci l'a insulté. C'est d'ailleurs suite au licenciement de ce travailleur que trois de ses camarades ont décidé de faire une grève.

Pour eux, monsieur Jabès ne veut pas perdre la face et utilise tous les moyens pour sanctionner un détracteur. Il a demandé à un travailleur de témoigner contre celui qu'il accuse de l'avoir insulté. Mais ce travailleur, dans une confrontation, en présence d'un représentant de l'inspection du travail, n'a pas témoigné.

Toutes ces pressions n'ont pas arrêté la

détermination des travailleurs qui poursuivent leur action.

N'est-ce pas ce monsieur, qui au début de la grève est intervenu sur les antennes de radio Tambou en se présentant comme quelqu'un d'honorable puisqu'il est un patron « guadeloupéen ». Et cela a trompé des gens puisque des auditeurs se sont cru obligés de le féliciter d'être venu parler à Radio-Tambou. Une auditrice a même déclaré que c'était une bonne chose que les Guadeloupéens puissent s'entendre.

Le vrai visage de Jabès, ses travailleurs le connaissent. Il joue sur le fait qu'il est un patron Guadeloupéen. Mais il ne peut y avoir d'entente entre exploités, fussent-ils Guadeloupéens, et les travailleurs. Jabès montre bien que les patrons n'hésitent pas à fouler aux pieds leurs ouvriers lorsque ceux-ci défendent leurs droits.

Martinique AFFAIRE DES PORTIQUEURS : le tribunal administratif déclare irrecevable le recours de la chambre de commerce.

Dans un jugement rendu le lundi 13 mars le Tribunal Administratif vient de déclarer irrecevable la requête de la Chambre de Commerce de la Martinique requête que la Chambre de Commerce avait faite pour prouver que les portiqueurs du port de Fort-de-France ne pouvaient légalement s'affilier à la CSTM, ce syndicat n'étant pas reconnu comme étant représentatif au niveau de la France.

Selon le jugement du Tribunal, la requête de la Chambre de Commerce doit être rejetée pour des raisons de forme. Le tribunal a évité de traiter le problème de fond sans doute pour éviter d'infliger un désaveu encore plus net à la Chambre de Commerce.

Voilà donc une source de conflit qui s'a-

chève, car la Chambre de Commerce ne semble pas si pressée que cela de faire un procès qu'elle a des chances de perdre.

Mais pendant toute la période où elle était en grève, la section CSTM s'est heurtée à la haine des exploités et des possédants.

Ceux-ci déclaraient intolérable qu'une poignée d'hommes s'opposent à eux. Ils ont mené une campagne forcenée contre « les syndicats irresponsables » qui ruinent le pays.

Juridiquement, ces messieurs les békés sont plus ou moins désavoués. Mais comme on l'a vu avec l'affaire Desvar, ils ne s'embarrassent guère de ce genre de limites. Et quand il faut agir sans le secours de la loi, eh bien, ils le font.

Echos des Hopitaux. GUADELOUPE

QUI VEUT TUER SON CHIEN DIT QU'IL A LA RAGE.

Depuis que le Centre Hospitalier de Pointe-à-Pitre est sur la sellette, la direction cherche un bouc émissaire pour justifier ses problèmes de trésorerie.

Et elle l'a trouvé : nous sommes responsables des difficultés financières !

Elle oublie :
- les imprévoyances de la direction (construction et démolition immédiates)
- la tour nord inutilisable,
- les livraisons de marchandises avariées par container etc...
- l'achat de matériel inutilisable ou inutilisé.

- l'irresponsabilité n'y est pour rien : on laisse un container de médicaments sur le port et l'on passe des commandes par avion,

- les distributions de hauts salaires et avantages en nature.
- les privilèges accordés à certains médecins.

- sans compter les combines de toutes sortes dont on parle sous le manteau.

Dans de telles situations, il faut une sacrée compétence pour découvrir que ce sont les congés de maladie du personnel qui provoquent le déficit du centre hospitalier.

Des travailleurs protestent contre les privilèges des cadres Blancs.

SUITE DE LA PAGE 1

souvent être là pour passer du bon temps, plutôt que pour effectuer un travail réel.

A Grosse Montagne, également, lors d'une action menée le 1er mars, les travailleurs ont demandé le départ de deux employées blanches, et le remplacement de l'une d'entre elles par une employée de l'entreprise, avec le même salaire. Ce n'est pas la première fois que les travailleurs de Grosse Montagne protestent contre la présence dans l'entreprise de personnel blanc privilégié, bénéficiant de hauts salaires, et dont le travail pourrait tout aussi bien être effectué par un employé Noir après une formation. Simonnet, le directeur de l'usine, avait d'abord employé des VAT, volontaires à l'aide technique, puis les travailleurs de l'entreprise ont obtenu leur départ, il a fait venir des cadres blancs qui eux-mêmes ont employé leurs proches.

Les travailleurs des P et T ont aussi fait grève pour protester contre le fait que les diminutions d'horaires à 37 heures n'ont pas entraîné de création d'emploi, et que cela occasionne un surcroît de travail. Ils se plaignent aussi du fait qu'un certain nombre de travaux sont effectués par des entreprises privées, qui viennent le plus souvent en Guadeloupe avec leur personnel, ou recrutent en priorité du personnel blanc, cela alors que, comme le dit dans une interview au journal « l'Étincelle » le délégué CGT Barry, « pendant ce temps, des milliers de Guadeloupéens attendent leur mutation pour rentrer au pays », et il ajoute : « Nous agissons pour que le gouvernement sache que nous n'accepterons pas de lui cette

politique anti-sociale et de dégradation du service public, pas plus que nous ne l'avons accepté des gouvernements précédents ».

A Coca-Cola également, les travailleurs qui ont fait grève le 1er mars pour protester contre la désinvolture du fils du directeur blanc Despointes, dénoncent la présence dans l'entreprise de certains cadres blancs, qui n'ont pas de compétence très spéciale et ne sont là en réalité que pour servir de chiens de garde au patron Despointes.

Donc dans ces différentes entreprises, les travailleurs protestent contre la dégradation de leurs conditions d'existence, surcroît de travail du fait qu'il n'y a pas de création de postes, menaces de licenciements ou licenciements effectifs, bas salaires etc... Ils protestent aussi contre le fait qu'à côté de cette situation des cadres blancs bénéficient de hauts salaires, de privilèges de toutes sortes, alors que le plus souvent, ils n'ont pas de qualification ou de compétences très particulières, et qu'ils profitent davantage de leur séjour en Guadeloupe pour bien vivre que pour effectuer un réel travail.

Pour eux, ces cadres ne sont pas nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Ils sont plutôt des parasites pleins d'arrogance qui vivent des parades, alors que aux travailleurs, les patrons parlent de difficultés financières, alors que les entreprises licencient en grand nombre et qu'en général, c'est aux travailleurs que ces patrons demandent de se serrer toujours plus la ceinture.

Semaine contre le cancer : à quand les quêtes pour les dépenses militaires ?

RFO, France-Antilles l'ont dit, vous devez verser à la Trésorerie Générale de Basse-Terre vos dons pour la recherche contre le cancer. Dans la plupart des villes de France, des quêtes ont été organisées faisant appel aux bons sentiments de la population pour lutter contre cette cruelle maladie. Le gouvernement français a donné toutes facilités pour que la publicité soit faite pour la semaine contre le cancer. Ceux qui nous dirigent ont choisi délibérément de ne pas attribuer des sommes suffisantes à la recherche contre le cancer. Ils savent que chacun d'entre nous, et souvent parmi les plus démunis, va se sentir obligé de faire un effort et de déboursier pour une maladie qui, un jour déjà, a pu emporter un parent un proche.

Ce choix de ceux qui nous dirigent est parfaitement criminel. Dans la gestion du budget de l'état, les crédits affectés aux dépenses militaires n'ont cessé d'augmenter et cela malgré la crise de ces dernières années. Cette politique n'a pas de justification économique ou autre, sinon la volonté de puissance des exploitateurs de chaque pays. L'Organisation des Nations Unies qu'on ne saurait taxer de révolutionnaire publie dans un ouvrage, «Conséquences économiques et sociales de la course

aux armements» (1983), les conclusions suivantes : «la course aux armements gaspille des ressources, détourne l'économie de ses objectifs humanitaires, entrave les efforts nationaux de développement et menace les processus démocratiques. Cependant, sa caractéristique la plus importante est qu'elle sape la sécurité nationale, régionale et internationale. Elle implique le risque constant d'une guerre entre les grandes puissances, y compris celui d'une guerre nucléaire, et elle s'accompagne d'une série interminable de conflits de moindre envergure», et plus loin, «les dépenses militaires absorbent une part croissante des ressources épuisables qui normalement auraient pu et dû aller au développement socio-économique, notamment à celui des pays en voie de développement».

Oui, voilà ce que nous préparent ceux qui nous dirigent quand ils nous supplient de verser un petit sou pour la recherche contre le cancer. L'argent des impôts, qu'ils commencent par l'utiliser pour la santé, l'école, le chômage, la misère et la faim. Et qu'ils viennent après pleurer devant nous pour avoir l'argent pour les dépenses militaires, bombes atomiques. Ils verront bien ce qu'ils récolteront.

Grosse-Montagne : les travailleurs contre les privilèges des Blancs.

Après les accords signés au début du mois entre la direction de l'usine et les travailleurs de Grosse-Montagne sur le départ de deux employées blanches, Simonnet semble faire marche arrière et ne pas vouloir respecter ces accords. Les deux employées occupent toujours leurs postes. Simonnet fait croire que l'inspection du travail n'a pas accepté cette décision sous prétexte qu'elle est raciste. Mais il refuse de montrer la lettre de l'Inspection du Travail. Mais les travailleurs de Grosse-Montagne ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont averti la direction qu'à partir de vendredi 23, ils se mettront en grève illimitée pour exiger le départ immédiat des deux employées.

Pour les travailleurs de Grosse-Montagne, le racisme est du côté de la direction de l'usine qui accorde les privilèges aux cadres blancs qu'elle fait venir de France, alors qu'il est parfaitement possible de mettre à ces postes des travailleurs recrutés sur place.

Les employés blancs sont des privilégiés, à la dévotion de la direction. Non seulement ceux-ci perçoivent des salaires élevés, mais l'entreprise met à leur disposition logements et voitures.

En plus, les femmes des petits chefs blancs sont embauchés sans problème. Tel est le cas pour les deux employées d'entre travailleurs exiges le départ. L'une d'entre elle est la femme du chef de la distillerie.

Les travailleurs de Grosse-Montagne ne comprennent pas pourquoi cette employée qui ne fait que quatre heures par jour perçoit un salaire mensuel de 6000 F alors qu'un travailleur de l'usine qui fait huit heures par jour peut ne toucher que 3500 F. Pour un seul chef blanc et sa femme les travailleurs ont calculé que la direction donne en tout plus de 15.000 F en salaire.

Les travailleurs de Grosse-Montagne ont décidé de se mobiliser à nouveau pour exiger le départ des deux employés.

L'attitude du patron est interprétée comme de la discrimination raciale. Et au moment où patrons et politiciens parlent d'austérité, de rigueur, appliquer celles-ci aux seuls travailleurs noirs pendant que les privilèges des Blancs se maintiennent ne peut-être ressenti que comme du racisme.

Les déclarations hypocrites de Simonnet ne changeront rien à ce fait : le racisme est du côté des patrons !

Guadeloupe Elections municipales : de nouvelles annulations.

Après Bouillante, où les élections ont été annulées et refaites, c'est au tour de Morne-à-l'Eau et Baie-Mahault de repasser aux urnes. A Morne-à-l'Eau de nouvelles élections auront lieu le 1er Avril 1984. Aux dernières nouvelles, le maire départementaliste de droite, Saman, se trouvait face à une coalition de gauche PC, PS, qui appuierait vraisemblablement la candidature de Samyde.

A Baie-Mahault, c'est le maire Edouard Chamougou, départementaliste de droite, dont la municipalité est mise en question. Aujourd'hui, la commune est administrée par une délégation spéciale, dirigée par Monsieur Siobud. Là aussi, les élections auront lieu le 1er avril, et on assistera probablement au même duel gauche-droite.

Contrairement à ce qui se passe en France, les dernières élections de Bouillante ont été favorables à la gauche gouvernementale. C'est ainsi que la liste de Canope, Parti Socialiste, dirige aujourd'hui la municipalité de Bouillante.

Pour les partis de gauche, ces élections à faire ont leur importance. Etant donné que droite et la gauche sont à peu près à égalité locale il suffira que deux autres communes basculent à gauche, notamment celle de Morne-à-l'Eau, pour qu'à moyen terme, la majorité, change au sein des assemblées locales.

Pour les travailleurs, cela est important. Pour les travailleurs, cela l'est beaucoup moins.

L'administration en place ici n'est elle-même une administration désignée par un gouvernement de gauche en France, qui se prétend favorable aux travailleurs ? Et que signifie cela pour les travailleurs ? Menaces de licenciements, grand accroissement du coût de la vie, donc nombre, augmentation du coût de la vie, donc accroissement du chômage et de la misère à plus ou moins brève échéance !

UN DE NOS LECTEURS NOUS FAIT PART DE LA SITUATION A LA PERCEPTION DU MOULE

Un chef de choc

Débarqué vers 1980 à Marie-Galante, le super chef PERROTEZ Patrick a voulu mettre au pas l'ensemble des agents et certains contribuables.

C'est ainsi que nous avons su qu'à Marie-Galante tous les libre-service et les stations-service refusaient d'approvisionner ce grand chef blanc. Par la suite nous avons appris qu'il aurait fait licencier des stagiaires. Ce fut le cas d'une Moulienne. Elle fut mise à la porte à la demande de cet individu qui se retrouve actuellement percepteur à Moule.

A son arrivée à Moule en septembre 83, son premier geste a été de mettre à la porte une femme de ménage, Mme Moko Milène, qui exerçait depuis vingt ans. Ainsi donc, on constate une certaine continuité, voire une aggravation dans son action contre les travailleurs Guadeloupéens. C'est ainsi qu'après les deux agents de Marie-Galante, puis la femme de ménage du Moule, depuis le début de l'année, un jeune agent stagiaire, MALAHEL Judes, s'est vu menacé de licenciement à l'issue de son stage.

Qui est ce jeune Malahel ? Entré au Trésor en novembre 1982 à la T.P de Boulogne Billancourt, handicapé, il fut pour des raisons humanitaires, rapatrié dans son pays, d'abord à la T.G. puis il fut rapproché des siens à la Perception du Moule. Au moment où le gouvernement parle de mettre tout en oeuvre pour la réinsertion des handicapés dans la vie active, le chef blanc de la Perception du Moule et les grands chefs blancs de

la T.G de Basse-Terre font tout pour compromettre la carrière de ce jeune guadeloupéen dont tous les camarades reconnaissent les qualités professionnelles.

Il faut ajouter que le super-chef PERROTEZ exerce les pressions les plus barbares contre les agents qui sont soumis en permanence à ses comminations et ordres les plus abusifs. A croire qu'il fait tout pour voir des raisons de reprocher aux agents, constamment soumis à des menaces et intimidations, des excuses de travail.

Imaginez en effet quel peut être l'effet d'un chef qui passe son temps à vous harceler alors que votre travail consiste à manipuler, additionner, soigner des milliers de chiffres chaque jour.

Maintenant, à qui profitent tous ces licenciements ? A Marie-Galante, les places laissées vacantes ont été occupées par des Blancs. Ne serait-ce pas là le génocide par substitution ? A Moule la femme de ménage a été remplacée par... l'épouse du directeur PERROTEZ, sous prétexte qu'elle serait au chômage.

Bientôt, verra-t-on des femmes de ménage guadeloupéennes menacées dans leur emploi par l'invasion de blanches provenant de France ? Cela aurait intérêt à ce que le jeune Malahel soit licencié ? Ne serait-ce pas pour permettre l'arrivée d'un nouveau ressortissant français, femme gendarme ou autre ?

Martinique

GREVE DES ETUDIANTS SUR LE CAMPUS DE SCHOELCHER

Jeudi 15 mars au matin, une manifestation surprise des étudiants du Campus de Schoelcher a eu lieu dans les rues de Fort-de-France. Le lendemain, c'est les portes de l'université qui étaient bloquées.

A l'appel de l'ONEM (Organisation Nationale des Etudiants Martiniquais), du GREG (Groupe pour la Représentation des Etudiants Etudiants Antillo-Guyanais), ce sont deux cents étudiants qui ont manifesté leur ras-le-bol des conditions qui leur sont faites.

Depuis la création du Centre Universitaire des Antilles-Guyane, c'est devenu un lieu commun que de déclarer la situation de cet établissement problématique, à cause des difficultés financières qui entravent son fonctionnement.

Aussi l'attitude raciste d'un professeur d'anglais a été la goutte de trop.

Après une réunion avec le président du CUAG, Saint-Cyr, les étudiants ont décidé de continuer leur mouvement, réclamant une table ronde avec les différents universitaires : CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires), Recteur, afin de tenter de résoudre les problèmes les plus cruciaux.

Suite de l'EDITORIAL

Dans beaucoup d'autres entreprises nous protestons, nous faisons grève contre les privilèges accordés par les patrons blancs à des cadres blancs !

Mais se sont ces mêmes patrons et cadres blancs et leurs intérêts qui protègent la police blanche et la justice blanche !

Le lien entre nos exploitateurs et leur justice est réel, il faut le voir et agir en conséquence.

Nous ne sommes nullement tenus de partager les opinions politiques des emprisonnés ni d'approuver leurs actes : mais nous ne devons en aucune manière accepter que cette justice blanche, celle de nos patrons blancs, les juge.

Après tout, c'est quand même la situation coloniale, les injustices criantes de cette société, qui ont poussé la plupart de ces

militants dans l'action politique et non des buts personnels ou égoïstes. Et donc par bien des côtés, ils sont aussi des nôtres et ont droit à notre soutien entier.

On peut penser que la grève de la faim illimitée - sauf par la mort - est d'une certaine façon un acte de désespoir, un acte qui prouve le manque de confiance dans notre capacité de comprendre et de lutter.

Mais justement si nous réspons passifs, nous donnons raison à ce despotisme et à son expression dramatique.

La seule façon de le démentir c'est que que nous, travailleurs, prenions en nos mains cette affaire. Nous avons les moyens de faire reculer l'administration blanche coloniale et sa justice. Comment ? De la même façon que nous luttons contre les patrons blancs pour nos intérêts quotidiens

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL COMBAT OUVRIER

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER (1) pour une période de 6 mois :

Guadeloupe 50 F
Martinique : 50 F
France : 70 F

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pour une période de 1 ans :

Guadeloupe : 100 F
Martinique : 100 F
France : 140 F

Ci-joint la somme de :

Règlement par chèque adressé à :

Gérard BEAUJOUR
BP. 214 POINTE-A-PITRE CEDEX

(1) Rayer les mentions inutiles.

Guadeloupe REUNION PUBLIQUE DE COMBAT OUVRIER

SUJET : LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT DE GAUCHE, UNE POLITIQUE FAVORABLE AUX CAPITALISTES ET CONTRAIRE AUX INTERETS DES TRAVAILLEURS.

PARTICIPATION AUX FRAIS : 2,00

VENDREDI 20 MARS 1984 A 18h PRECISES SALLE «REMY NAINSO TA» - POINTE-A-PITRE.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE :

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

COMBAT OUVRIER

Mr DUFEAL

Poste Restante Paris 113

Place de l'Hôtel de Ville

75004 PARIS

IMPRESSION

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

No 51728